



Paiement acompte travaux et cessation d'activité

Par Loic G

Bonjour,

J'aurais besoin de conseils suite à un litige avec un entrepreneur.

J'ai sollicité un entrepreneur qui effectué des travaux de maçonneries chez mon voisin en juillet pour des travaux (mur de soutènement et terrasse). Nous nous sommes mis d'accord sur un devis et j'ai versé l'acompte demandé car étant sur place il pouvait démarrer très vite les travaux demandés.

Depuis maintenant 5 mois cette personne a disparu, il n'a pas fini les travaux chez mon voisin, ne répond plus aux messages, email, messenger (le portable est toujours allumé et il est en ligne sur les réseaux sociaux).

Nous avons déjà envoyé des courriers de mise en demeure mais les courriers n'arrivent jamais à destination.

J'ai remarqué grâce à son numéro SIRET qu'il s'est mis en cessation d'activité depuis la mi novembre.

Que puis-je faire pour récupérer mon acompte de plus de 3000?? C'est une somme importante pour nous et nous sommes à court de solution.

* petite particularité j'ai appris plus tard en tentant de faire annuler le virement (recall) que le compte indiqué sur la facture n'est pas au nom de sa société mais c'est celui d'une femme